

LE SERVICE PUBLIC A UNE HISTOIRE

DONNONS-LUI UN AVENIR !

CAP - Interrégionale - DISP PARIS

Cher(e)s Collègues, Cher(e)s Camarades, Cher(e)s Ami(e)s,



Aujourd'hui, par votre vote, vous êtes appelés à renouveler les Collègues qui vous représenteront lors des instances paritaires que sont les nouveaux Comités Sociaux d'Administration (CSA) et les Commissions Administratives Paritaires (CAP).

Par ce vote, vous donnerez mandat et légitimité à une organisation syndicale pour défendre vos intérêts et vous représenter.

La Loi de Transformation de la Fonction Publique a rebattu les cartes et fait évoluer les instances, dont les compétences et les modes de fonctionnement ont changé.

FORCE OUVRIÈRE s'est donc adapté et a engagé une transformation à grande échelle pour être en adéquation avec ces nouvelles instances, afin de réunir nos forces dans l'intérêt collectif et ainsi de pouvoir défendre, au mieux, l'ensemble des Personnels du ministère de la Justice.

Plus que jamais, face aux défis sociétaux que nous connaissons, comme la casse de la fonction publique ou du pouvoir d'achat, **FO Justice** a fait le choix d'unir ses forces avec l'ensemble des filières du ministère en créant un seul et même syndicat : **LE SYNDICAT NATIONAL FO JUSTICE !**

Au sein de l'Administration Pénitentiaire, Personnels de Surveillance, Personnels Administratifs, Personnels d'Insertion et de Probation et Personnels Techniques ne font plus qu'un à **FORCE OUVRIÈRE**, et ce pour voir aboutir l'ensemble de nos revendications en imposant un rapport de force !

Voter **FORCE OUVRIÈRE**, c'est imposer au pouvoir votre vision du métier, la nécessité de le faire évoluer, et votre volonté de porter au plus haut vos revendications en matière de : **SALAIRE, STATUT ET SÉCURITÉ !!!**

► Cela se traduit, par exemple :

► Pour les Personnels de Surveillance, par une réforme statutaire avec le passage en catégorie B pour le corps d'encadrement et d'application, en catégorie A pour le corps de commandement, et avec la création d'une prime spécifique mensuelle.

► Pour les Personnels Administratifs, par une réelle requalification des postes de C en B afin de tenir compte des missions de plus en plus complexes, par une révision et une revalorisation de l'IFSE, ainsi que la suppression du coefficient de 0.5% appliqué aux personnels exerçant dans les services déconcentrés de la DAP.

► Pour les Personnels d'Insertion et de Probation, par le recrutement massif de CPIP et l'obtention d'un régime indemnitaire à la hauteur des missions, afin d'exercer dans des conditions dignes, dans des locaux adaptés, avec un ratio de 60 PPSMJ suivi par CPIP.

► Pour les Personnels Techniques Pénitentiaires, par une véritable réforme statutaire à la hauteur des spécificités des métiers exercés quotidiennement dans les établissements pénitentiaires.

Toutes ces revendications, non exhaustives, seront portées par **FO Justice** notamment lors des États Généraux de la Justice, auxquels l'ensemble des représentants **FO** prendra pleinement part.

Voter FORCE OUVRIÈRE, c'est voter pour des représentants en phase avec le terrain, qui connaissent la pénitentiaire d'aujourd'hui, qui ne seront jamais dans la gongestion et défendront toujours l'intérêt des Collègues !

L'Administration Pénitentiaire a une histoire, FO Justice compte bien lui inventer son avenir !

**Le Secrétaire Général FO Justice
Emmanuel BAUDIN**



Élections Professionnelles EN DÉCEMBRE, JE VOTE FO !

REVENDEICATIONS - FO Justice



► CAPI - DISP PARIS

Cher(e)s Collègues,

Quatre années viennent de s'écouler, quatre années intenses où **Force Ouvrière Justice Paris** n'a cessé de combattre afin de vous faire obtenir de meilleures conditions de travail. Nous avons eu à traverser de nombreuses crises et difficultés et nous avons su les surmonter ensemble. Nous avons œuvré continuellement pour l'intérêt de tous les personnels dans un contexte sanitaire et social très compliqué. La covid, l'inflation galopante, la guerre en Ukraine en sont des exemples. **Une chose est sûre, nous n'avons pas à rougir de notre bilan : augmentation de la PSS à hauteur de 28,5 % ; prime pour les agents exerçant dans les greffes ; prime pour les moniteurs de sport ; une ICP revalorisée à 1785 € ; la fusion des grades surveillant/brigadier, le recrutement à affectation locale, revalorisation des indemnités de nuit, de dimanche et jour férié, l'arrivée du pistolet à impulsion électrique, le déploiement des ELSP, la dotation des bombes incapacitantes, etc.**

Ces avancées sur le pouvoir d'achat et la sécurité sont actées grâce à notre travail, mais bien d'autres restent en chantier : **obtention de la catégorie B avec maintien du paiement des heures supplémentaires, renforcement des effectifs actuels sur nos établissements, révision des rythmes de travail respectant mieux la santé et la vie sociale de l'agent, etc.**

En décembre de cette année et pour la première fois en version dématérialisée, tu vas élire tes élus CAPI (Commission Administrative Paritaire Interrégionale). Sache que nous t'accompagnerons dans ce changement de mode de scrutin.

Véritable organe régional, la CAPI tient son importance notamment dans les déroulés de carrière individuelle des Personnels. Discipline, stagiairisation et titularisation sont autant de moments importants qu'il est impératif d'avoir les meilleurs représentants dans cette instance paritaire.

Nous serons à tes côtés à chaque étape que ce soit pendant ta stagiairisation, au moment de ta titularisation, ou encore dans les moments difficiles comme les conseils de discipline interrégionaux.

Nous saurons mettre en avant ton expérience et tes qualités professionnelles lors des différents tableaux d'avancement.

La transformation de la fonction publique de 2019, soutenue par certaines organisations syndicales, commence à avoir des conséquences concrètes sur le terrain. Depuis quelques mois, les directeurs interrégionaux ont la possibilité de sanctionner les agents de 1 à 3 jours d'exclusion temporaire de service. Jusque-là seule la DAP pouvait prononcer de telles sanctions. **FO Justice s'est toujours opposé à ces réformes.**

Si l'administration envisage de les prononcer, elle devra obligatoirement réunir la Commission Administrative Paritaire Interrégionale (CAPI). Vous l'aurez compris, plus que jamais, les choix que vous ferez en décembre 2022 concernant vos représentants pourront avoir un réel impact sur votre carrière.

En Décembre 2022, avec la réforme des instances de dialogue social, il est primordial pour vous d'élire des représentants combattifs, représentatifs de l'ensemble des agents et surtout capables de vous aider quand vous en aurez le plus besoin. **Vous pouvez compter sur l'équipe FO Justice pour cela !**

**Chez Force Ouvrière Justice Paris, chaque dossier individuel mérite d'être soutenu !
Votes pour faire progresser ton métier, votes Force Ouvrière Justice !**

Le Secrétaire Interrégional **FO Justice** de Paris
Jérôme NOBECOURT

CANDIDATS FO JUSTICE

CAP - INTERRÉGIONALE

DISP DE PARIS

MA Osny	Jérôme NOBECOURT, Surveillant / Brigadier
CP Paris la Santé	Erwan SAOUDI, Premier Surveillant
MA Fleury-Mérogis	Didier KANDASSAMY, Premier Surveillant
EPM Porcheville	Samuel MESSADIA, Premier Surveillant
EPSN Fresnes	Thierry UNN-TOC, Surveillant / Brigadier
CP Meaux-Chauconin	Adam HALIAR, Surveillant / Brigadier
CP Nanterre	Frédéric LESPORT, Surveillant / Brigadier
CP Réau	Christophe MANES, Premier Surveillant
MA Villepinte	Fabrice SEREAULT-GOBET, Surveillant / Brigadier
MA Fleury-Mérogis	Fouad TABAZA, Surveillant / Brigadier
PREJ Poissy	Somia MSSIAIDI, Surveillante / Brigadier
CP Bois d'Arcy	Martine CARTINERE, Surveillante / Brigadier
CP Paris la Santé	Ingrid DURIMEL, Première Surveillante
CP Fresnes	Cédric BOYER, Premier Surveillant
MA Versailles	Chrystelle HUON, Surveillante / Brigadier
CD Melun	Joël ROMAIN, Surveillant / Brigadier

Élections Professionnelles
EN DÉCEMBRE, JE VOTE FO !
ENSEMBLE POUR UNE JUSTICE POUR TOUS

fojustice.fr



LE SERVICE PUBLIC

A UNE HISTOIRE



**DONNONS-LUI
UN AVENIR !**

**DU 1^{er} AU 8
DÉCEMBRE
JE VOTE**



**ÉLECTIONS
FONCTION
PUBLIQUE**